

# 2026 PLAN SANTÉ POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA MÉDECINE DE VILLE EN CHARENTE-MARITIME



MISE À JOUR JANVIER 2026

Infirmiers libéraux

## Fiche action n°13

### AIDE À LA FORMATION D'INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE

#### OBJECTIF

Renforcer l'offre de santé avec des infirmiers en pratique avancée.

#### ACTIONS

Verser une indemnité pour les infirmiers libéraux pendant la durée de leur formation en pratique avancée de deux ans :

- la compensation partielle d'activité **11 000€/an**,
- le coût de la formation universitaire **5 000€/an**.

En contrepartie de l'engagement de rester 5 ans dans une zone intermédiaire, fragile ou très fragile.

#### ZONE GÉOGRAPHIQUE

Dans les zones intermédiaires, fragiles et très fragiles [Voir au dos >>](#)



#### PILOTE

Conseil départemental

#### PARTENAIRES

- ARS
- Conseil inter départemental de l'Ordre des infirmiers Picto-Charentais

#### MOYENS

Fonds en faveur de la médecine générale.

#### INDICATEUR DE SUIVI

Nombre de conventions signées

Retrouvez toutes  
les infos sur [gps17.fr](http://gps17.fr)



**Informations :** Département de la Charente-Maritime

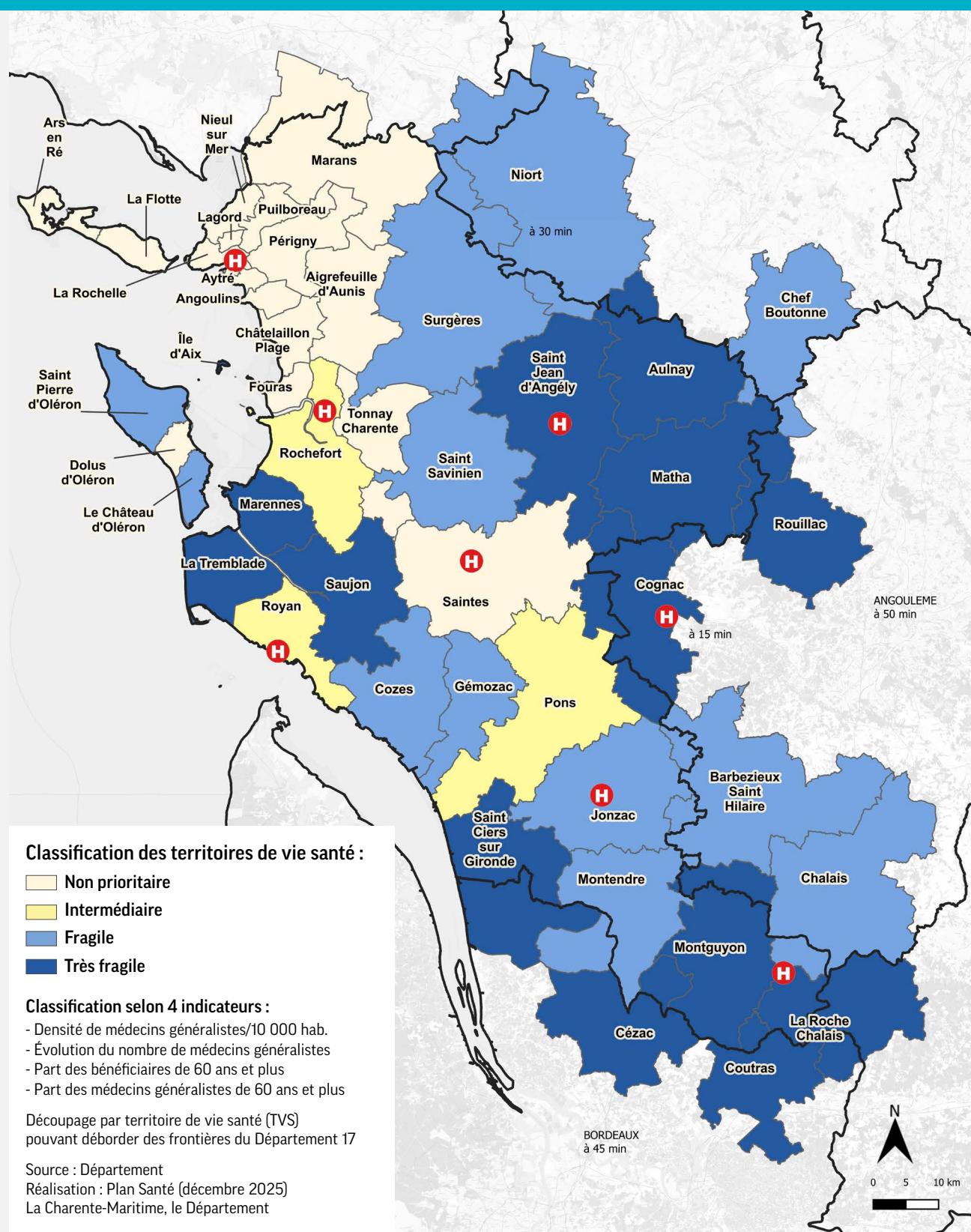
Cécile DERCHÉ - Chargée de mission santé

[sante17@charente-maritime.fr](mailto:sante17@charente-maritime.fr) | **05 46 31 75 66** | [la.charente-maritime.fr/sante](http://la.charente-maritime.fr/sante)

2026

# LE ZONAGE DÉPARTEMENTAL

Zonage revu annuellement, voté par l'assemblée départementale.



Voir la liste des communes page 24, via le QR code ci-contre ou à l'adresse :  
<https://ebook.charente-maritime.fr/eBook/Plan-sante/24/>

